

LE CHANT DANS LA CLASSE ET DANS L'ECOLE

L'APPRENTISSAGE COLLECTIF D'UN CHANT

Comment préparer l'apprentissage ?

Au niveau du maître

- Choisir le chant suivant des critères qui peuvent toucher à la pertinence du texte, à l'attrait musical, à l'âge des élèves et aux compétences acquises, au contexte de vie de classe, aux liens du chant avec un projet en cours ou bien avec d'autres disciplines. La collection « Chansons Prim » et les répertoires académiques proposés par le réseau SCÉRÉN sont des ressources utiles.
- S'approprier parfaitement le chant pour être capable de le restituer et d'en reprendre n'importe quelle phrase au pied levé.
- Repérer les difficultés de texte, de mélodie, de rythme. Prévoir le découpage pour l'apprentissage des points les plus délicats.
- Choisir le ton du chant en respectant la tessiture des voix d'enfants. Les adultes non chanteurs ont souvent tendance à faire chanter les enfants dans une tessiture trop grave. Une partition appropriée permettra, même aux non-musiciens, de connaître la note de départ. Si l'on n'en dispose pas, ne pas hésiter à essayer avec les élèves différentes hauteurs pour trouver celle qui leur convient le mieux. Noter alors la note de départ que l'on aura repérée à l'aide d'un instrument quelconque.

► Aides possibles lors de la mise en œuvre :

- repérer et redonner régulièrement la note de départ à l'aide d'un instrument : flûte, carillon, clavier, guitare... Si l'on utilise un clavier, même modeste, un élève peut facilement donner la note au groupe, et cela dès la maternelle (on utilise par exemple un repérage sur les touches à l'aide de gommettes) ;
- solliciter un ou plusieurs « élèves relais », capables de répéter correctement le modèle ;
- puiser dans les répertoires pédagogiques conçus par des spécialistes qui sont adaptés aux capacités vocales des enfants.

Au niveau des élèves

La mise en train par laquelle s'ouvre une séance de chant vise des objectifs divers de préparation tant physique et sensorielle que psychologique. Cette phase préparatoire demande quelques minutes, elle doit rester ludique et ne pas conduire à différer trop longtemps le moment de chanter. Elle peut débuter par quelques exercices d'étirements, de décontraction, de contrôle de son ancrage sur le sol (buste droit, sans raideur), ceci dans le silence et l'attention dirigée vers le maître. Suivront des exercices de sensibilisation à la respiration, si on les maîtrise. Elle se poursuit par des vocalises simples. Quelques-uns de ces exercices peuvent être repris entre les chants dans un but de détente, de concentration ou de positionnement. On vise l'appropriation durable par les élèves d'une série d'attitudes propices au chant.

Comment présenter le chant aux enfants ?

Autant que possible, il est souhaitable que la première présentation s'effectue par la voix de l'enseignant qui veille à la qualité musicale, à la justesse et à l'interprétation. Cette première présentation sera suivie d'un dialogue avec les élèves et de l'apport des premières informations nécessaires sur le chant.

Il est également possible de recourir à un chant enregistré. Cela peut se justifier en particulier pour des chants en langue étrangère ou à effets expressifs très marqués, ou enfin si le maître ne chante pas avec suffisamment de fiabilité.

Dans tous les cas, on proposera des écoutes répétées et on veillera à la parfaite compréhension du texte.

Comment conduire l'apprentissage ?

Les méthodes de transmission peuvent varier en fonction du répertoire et de l'âge des enfants.

En maternelle, on n'hésitera pas à s'écarter de l'approche méthodique décrite plus loin, en jouant sur des processus d'imprégnation répétitifs. Ainsi, dans une journée, le maître (ou la maîtresse) peut entonner plusieurs fois le chant choisi au cours de diverses activités. Ce mode d'appropriation, d'ailleurs traditionnel (chant de métiers, chant de marche), conserve tout son intérêt. Les écoutes répétées de l'enregistrement d'un chant, sur une dizaine de jours par exemple, sont un excellent préalable.

Cependant, la méthode la plus courante (et nécessaire), dès que le chant est un peu long, se base sur l'audition/répétition de fragments successifs en dialogue avec le maître. Ce dialogue construit le chant progressivement et méthodiquement.

► Exemple à partir d'un chant à quatre phrases musicales A-B-C-D :

Apprentissage de A (deux, trois, quatre reprises si nécessaire, sans commentaire entre les reprises), puis apprentissage de B, puis enchaînement AB, puis apprentissage de C, etc., pour aboutir à ABCD.

Cette transmission, alternant exemples et répétitions, est d'autant plus efficace que l'enseignant mène ce processus en suivant une pulsation vivante, en fonction du texte et du phrasé musical. Le dialogue doit prendre la forme d'un jeu expressif. Le principe d'alternance des rôles (« c'est à moi de chanter »/« c'est à vous »), transmis uniquement par le geste, est à établir rigoureusement. L'enseignant veille d'ailleurs à ne pas céder, dans cette phase d'apprentissage, à son désir de soutenir les enfants en chantant lui aussi. Ceci l'empêcherait d'écouter le chœur et d'améliorer la réponse de celui-ci.

Dans ce processus de répétition, pour relancer la participation et soutenir la mémorisation, on peut varier les groupes sollicités : par demi-classe, individuellement, classe entière, en partageant les phrases entre la classe et le maître, ou entre deux groupes. On proposera de chanter certaines phrases de l'enchaînement « dans sa tête » (chant intérieur comme pour la lecture) ou de remplacer une phrase vocale par le jeu d'un instrument rythmique ou mélodique.

► Après l'essentiel de l'apprentissage du chant, un premier dialogue avec les enfants permettra analyse et prise de conscience de ce qui a été accompli.

► C'est la pratique quotidienne, même brève, qui favorisera l'effet de mémorisation. Attention, c'est aussi là que des erreurs peuvent s'enraciner.

► Rester attentif, dès le début, à la diction du texte, aux nuances, à la dynamique, au plaisir de s'engager vocalement.

► L'engagement gestuel et expressif, l'implication corporelle, jouent leur rôle dans la mémorisation et dans l'expressivité.

Comment traiter les difficultés les plus courantes ?

Les difficultés rythmiques

Le travail corporel est indispensable en utilisant selon les besoins et en combinaison :

- Le marquage de la pulsation, le parlé-rythmé, les rythmes frappés, les déplacements (qui pourront, mais ultérieurement, se prolonger en chorégraphie).

Devant les difficultés mélodiques

- Anticiper dès l'échauffement en intégrant la difficulté dans une vocalise.
- Découper la mélodie en petits fragments jusqu'à isoler l'intervalle difficile, le faire reconnaître et reproduire. Le réintégrer rapidement à sa place dans la phrase.
- Jouer avec des répétitions variées (de nuance, d'effets vocaux, de prononciation...).
- Recourir à un instrument lorsque c'est possible reste bien sûr un moyen essentiel pour consolider la justesse.

La longueur d'un chant

Du point de vue mélodique le temps nécessaire à l'apprentissage du premier couplet est le plus long, l'apprentissage des autres couplets porte sur des questions de mise en place du texte. Le travail de mémorisation systématique peut se faire en classe par la récitation.

Face aux enfants qui ont des difficultés

Certains enfants ne parviennent pas à chanter à l'unisson de leurs camarades. Les exercices de la séquence d'échauffement (sirènes, balle de son) peuvent suffire à les amener à trouver leur voix chantée. Quelques séances en petit groupe peuvent s'avérer nécessaires ; on débutera la progression en évoluant à partir des notes que l'élève arrive à produire et à reproduire. Au début, la voix d'un autre enfant est souvent un modèle plus facile à imiter que celle de l'adulte. Dans tous les cas, une participation « immergée » dans le groupe qui chante est à encourager de manière accueillante et non culpabilisante. Par ailleurs, lorsqu'un élève présente une voix éraillée de manière durable, il convient d'attirer l'attention des parents sur ce point.

► Des aides techniques complémentaires :

- écouter une version enregistrée : être attentif à l'interprétation, à l'orchestration, aux nuances, au tempo, aux intermèdes instrumentaux ;
- écouter un enregistrement de la classe : c'est un puissant stimulant de la qualité de production si les enfants sont entraînés à l'audition critique et débattue.

Chanter seulement ou interpréter des chants ?

Lorsqu'on connaît les paroles et la mélodie d'un chant, il reste encore une énorme marge de progrès apportée par l'interprétation.

L'interprétation met en jeu un travail sur l'articulation, les nuances, le tempo, les attaques, les dispositifs (solistes, groupes), voire l'accompagnement (percussions simples, par exemple), le mime, la mise en espace ou la mise en scène.

Pour l'accompagnement, la collaboration avec des instrumentistes enrichit considérablement l'expérience musicale et culturelle des élèves. Elle est donc à rechercher autant que possible auprès des écoles de musique, des parents d'élèves, partenaires de projets...

On peut avoir recours, pour le travail et pour le concert, à une bande orchestre si elle est de bonne qualité musicale. Cela nécessite une bonne connaissance du chant, dans ses différentes facettes, le repérage de l'introduction, des « ponts » entre couplets, des « ralentis » éventuels et une appropriation par l'écoute et le chant intérieur avant de chanter avec cet accompagnement enregistré. Il faut veiller à placer la source sonore de manière à ce qu'elle soit perceptible du meneur et des chanteurs.

UNE PROGRESSION VERS LA POLYPHONIE

Le programme d'éducation musicale propose explicitement au cycle 3 une pratique du chant en canon et à deux voix. Les enfants de cet âge, et même plus jeunes (dès la fin du cycle 2), en sont tout à fait capables à condition de les y aider par une approche progressive et régulière. Cette approche, qui ne vise pas immédiatement la maîtrise du chant à plusieurs voix, suppose le respect d'un parcours de plusieurs années.

Les étapes d'une progression vers la polyphonie

Les grandes étapes ici précisées ne définissent pas un cheminement unique, elles présentent les principaux paliers de compétence à atteindre. Précisons que dans toute cette approche les profits tirés de l'écoute sont décisifs : écoute des productions de la classe, de petits groupes ; écoute aussi d'exemples propres à illustrer les procédés qu'on utilisera (dialogues, bourdons, ostinato, canons, seconde voix).

Première étape indispensable, être capable d'intervenir à son tour dans un chant qui a été divisé en plusieurs parties

Des groupes enchaînent les parties successives du chant, de façon programmée, puis inopinée (sur geste du chef). Ces alternances conduisent l'enfant à préparer son intervention propre, requièrent écoute, concentration et anticipation. Ce sont en parallèle autant d'occasions naturelles de jeux expressifs sur sa propre partie. Cette phase préalable, qui n'affronte pas encore l'élève à la polyphonie débute dès l'école maternelle.

Introduire les situations de polyphonie

► Recourir au bourdon et à l'ostinato

Le bourdon est la tenue d'une note pendant tout le morceau. L'ostinato est une formule rythmique ou mélodique qui se répète régulièrement. La mise en place d'une note en bourdon, à choisir dans l'harmonie du chant, permet à l'enfant d'expérimenter avec contrôle, la tenue d'une production personnelle différente de la production dominante. Le recours à l'ostinato offre de nombreuses variantes progressives. Il est souhaitable d'utiliser d'abord un ostinato frappé et parlé, puis chanté en bourdon sur une même note, sur une seule syllabe ou un extrait des paroles.

Il est toujours intéressant d'utiliser ensuite l'ostinato soit en introduction du chant, soit comme liaison avec les couplets, voire de le renforcer par des instruments simples (percussions, lames sonores...).

Un seuil décisif : la pratique de chants en canons

La pratique du canon est une étape importante de l'approche de la polyphonie. Les compétences nécessaires pour chanter en canon supposent, outre l'écoute partagée, une bonne maîtrise de la mélodie et une appropriation de la pulsation du morceau chanté.

Plusieurs phases dans la mise en place de canons sont à observer et à combiner pour asseoir progressivement les compétences visées.

Commencer par apprendre le canon en parlé-rythmé. Toute représentation permettant de visualiser la structure du canon sera à ce moment la bienvenue.

Puis, faire intervenir la mélodie et la mise en place du canon lui-même, en se limitant dans un premier temps à une forme à deux voix. Cette mise en place peut faire l'objet de nombreux exercices combinés.

- Un groupe peut d'abord chanter une des phrases en ostinato, un autre enchaîne le chant. Changer la phrase constituant l'ostinato.
- Le maître peut chanter en canon avec un groupe, les autres enfants écoutent ; cette possibilité de s'extraire de temps en temps du groupe pour écouter est source de plaisir et de progrès.
- La classe enregistre le chant à l'unisson, puis chante en canon avec l'enregistrement.
- Le recours à des évolutions, des gestes différenciés associés aux phrases à enchaîner de façon décalée viennent utilement renforcer l'automatisation de la mise en place.
- Dans tous les cas, le maître marque la pulsation avec précision et indique les départs comme l'arrêt pour chaque groupe.

Accéder au chant à deux voix

C'est l'aboutissement de ce travail régulier et progressif. Cette étape débutera de préférence avec des pièces dont la deuxième voix est nettement contrastée par rapport à la première, constituant une forme prégnante par le texte, le rythme, la mélodie. Une mise en place bien stabilisée de la première voix pour tous est un préalable. Le maître peut alors présenter la deuxième voix, tandis qu'un groupe d'enfants chante la mélodie principale et qu'un autre groupe écoute. Intervient ensuite l'apprentissage de la deuxième voix, pour tous également. L'accès au chant à deux voix exige que le maître puisse, en soutien si nécessaire, passer d'une voix à l'autre.

Les grandes étapes ici dessinées méritent adaptations, enrichissements et variantes en fonction de la structure de chaque chant. Les publications diffusées dans le réseau SCÉRÉN et celles des maisons d'édition spécialisées reprennent ces étapes, assorties des procédures détaillées.

UNE CHORALE DANS L'ECOLE : DES QUESTIONS, DES REPONSES

La chorale est un prolongement des activités musicales de la classe ; elle nécessite une réflexion, des choix et une organisation spécifiques de la part du conseil des maîtres. Dans tous les cas, la perspective du concert fait intrinsèquement partie du projet artistique de la chorale.

Qui chante ?

Il ne s'agit en aucun cas de réunir le plus grand nombre possible d'enfants pour chanter ensemble.

► À l'école maternelle, un regroupement de deux ou trois classes maximum.

► À l'école élémentaire :

- un travail exigeant ne pourra être mené avec plus de deux ou trois classes. Ces regroupements pourront s'élargir pour atteindre tous les élèves d'un même cycle ou de l'école, lors d'occasions exceptionnelles ;
- on peut aussi rassembler des élèves volontaires (formule fréquente en collège) pour un atelier qui répond à des objectifs bien définis.

Quand ?

- La régularité en suivant un rythme hebdomadaire est un facteur de progrès.
- Les séances, bien préparées et menées sans temps mort, iront de 20 minutes de chant en maternelle à 45 minutes de chant en élémentaire.
- S'il s'agit d'un groupe d'élèves volontaires, le temps de chorale peut se placer dans le cadre d'un décloisonnement avec organisation d'autres ateliers en parallèle.

Qui dirige ?

Un(e) enseignant(e) volontaire responsable de l'activité, en présence et si possible avec la participation de tous les maîtres des élèves rassemblés. Les chefs peuvent se succéder, mais on évite la direction « à plusieurs mains ». Diriger, cela implique d'avoir préparé le chant.

Un intervenant extérieur en élémentaire en présence d'un ou de plusieurs maîtres de l'école en fonction de la taille du groupe, du projet et de l'organisation choisie (décloisonnement ou non).

Quand se déroule l'apprentissage des chansons ?

► À l'école maternelle

- La plupart des chansons sont apprises dans les classes. Les enseignants prennent soin de vérifier qu'ils présentent aux élèves une version strictement identique du chant. Le temps de chorale permet d'affiner l'interprétation en groupe.
- Quelques chansons peuvent être découvertes et apprises au moment du regroupement sous la direction de l'enseignant responsable de l'activité.

► À l'école élémentaire

- Dans le cas d'une chorale réunissant plusieurs classes, les modalités décrites pour l'école maternelle restent pertinentes.
- Dans le cas d'une chorale réunissant des volontaires, dans le cadre d'un décloisonnement ou dans le temps périscolaire, l'apprentissage est mené par le maître-chef de chœur pendant le temps de chorale.

Quel accompagnement ?

La chorale peut chanter *a cappella*, c'est-à-dire sans accompagnement. Elle peut aussi, pour tout ou partie de son répertoire, être accompagnée :

- par une bande orchestre enregistrée (placer impérativement les haut-parleurs de manière à ce que les élèves entendent le mieux possible) ;
- par un enseignant ou un intervenant extérieur instrumentiste ;
- par un parent d'élève instrumentiste ;
- par un ou plusieurs professeurs de l'école de musique du secteur.

Quelle organisation ?

En période d'apprentissage, il est intéressant de varier la disposition des chanteurs pour qu'ils aient des sensations auditives différentes et accroître leur autonomie :

- en cercle, le maître étant lui aussi dans le cercle ;
- en dispersion dans la salle, plus ou moins éloignés les uns des autres, face au chef de chœur ;
- en disposition « chorale », c'est-à-dire en trois ou quatre rangées en fonction de la taille des enfants, face au chef de chœur suivant un léger arc de cercle. Le chef doit pouvoir voir l'ensemble du groupe lorsqu'il ouvre les bras selon un angle d'environ 90° ;
- penser à laisser les élèves s'asseoir (même par terre) durant les temps d'échange ou pour un travail qui n'est pas strictement vocal. Penser également à faire quelques mouvements de détente entre les chants.

Quelques outils

- Pour le chef de chœur : un pupitre est indispensable pour avoir les mains libres ; un diapason ou un clavier qui permet de prendre et donner les notes de départ ; un lecteur CD/MP3 de bonne qualité et suffisamment puissant ; du matériel d'enregistrement qui sera utilisé périodiquement.
- Pour les choristes : un cahier ou un classeur destiné à collecter les textes ou partitions sur plusieurs années.

Quand se produire ?

► Les concerts dans le cadre scolaire

- Chanter pour les moments festifs de l'école : Noël, carnaval, fête de la musique, semaine des parents, journée portes ouvertes.
- Chanter pour les autres classes, pour l'école voisine, en rencontre avec le collège du secteur...

► Le concert public

La date et le lieu sont à prévoir suffisamment tôt : l'échéance stimule !

- Concert de la chorale de l'école dans une salle de spectacle, avec programmes, invitations, affiches... réalisés par les élèves.
- Participation à une rencontre de chorales d'écoles, de collèges ou/et de lycées (prévoir un ou des chants communs).
- Concert de la chorale de l'école avec la chorale du village ou du quartier s'il en existe une (la chorale de l'école peut « assurer » la première partie, la chorale d'adultes peut chanter les voix d'accompagnement d'une mélodie chantée par les plus jeunes...).
- Concert de la chorale de l'école intégré à une audition de l'école de musique (des professeurs d'instruments peuvent accompagner la chorale de l'école... prévoir quelques répétitions).
- Participation de la chorale de l'école aux commémorations et cérémonies en lien avec les autorités locales (interprétation notamment de *La Marseillaise* et de l'hymne européen).

Pour préciser le lexique

A CAPPELLA : chant sans accompagnement (voix seules).

AMBITUS : espace entre la note la plus grave et la plus aiguë d'une pièce. Les chansons enfantines ont en général un ambitus d'une octave.

CANON SIMPLE : pièce polyphonique dans laquelle les voix chantent une partition identique, mais avec des départs décalés (peut aussi bien être instrumental).

ÉCOUTE ET CHANT INTÉRIEURS : façon de suivre une musique ou de chanter « dans sa tête » comme en « lecture silencieuse ».

HAUTEUR : place d'un son dans l'échelle musicale grave/aiguë.

INTERPRÉTATION : dans un sens large, l'interprétation désigne non seulement l'exécution fidèle du chant ou de la pièce, mais aussi les éléments d'expression et de significations que les interprètes veulent donner qui n'ont pas obligatoirement été déterminés par le compositeur (choix du tempo, du phrasé, des nuances...).

INTONATION : émission d'un son par la voix à une hauteur visée bien déterminée (intonation dite alors « juste »).

MÉLODIE : ligne de sons successifs de différents degrés de hauteur et perçue comme une forme.

MISE EN ESPACE : disposition et attitudes des chanteurs pour présenter leur chant, de manière statique ou mobile.

NUANCE : variation d'intensité des sons émis, de pianissimo (pp) à fortissimo (ff).

OSTINATO : élément mélodique ou rythmique, plutôt court, se répétant périodiquement et « obstinément » tout le long d'un morceau.

PHRASÉ : manière d'interpréter un groupe de note (liées, détachées, accentuées) ; c'est un des éléments déterminants de l'interprétation.

POLYPHONIE : toute musique qui fait entendre simultanément plusieurs lignes mélodiques ou rythmiques superposées (contraire = MONODIE).

PULSATION : battement régulier avec lequel on peut accompagner une pièce musicale (elle se marque assez spontanément par un battement régulier des pieds, des mains ou un balancement du corps).

RYTHME : désigne la façon dont les sons sont ordonnancés selon leur durée (le « parlé-rythmé », c'est dire les paroles, en rythme, sans les hauteurs).

TEMPO : vitesse d'exécution d'un morceau. Il peut être donné par une indication métronomique (nombre de croches ou de noires à la minute).

TESSITURE : espace de hauteurs dans lequel une voix donnée chante le mieux, se trouve la plus à l'aise (échelle entre une certaine note inférieure et une autre supérieure). Pour les voix enfantines de *do3* à *ré4* en grande section, s'élargit progressivement de *si2* à *fa4* (la touche *do3* se situe approximativement au centre du clavier d'un piano).